

CODICOLOGICA

3

Essais typologiques

Rédacteur : A. Gruys
Rédacteur adjoint : J. P. Gumbert



E. J. Brill—Leiden—1980



*Manuscrits monastiques et scriptoria aux XI^e et XII^e siècles**

MONIQUE-CÉCILE GARAND

Les manuscrits produits au cours des périodes que l'on appelle habituellement « carolingienne » et « romane », entre la fin du VIII^e et la fin du XII^e siècle, ont en commun une caractéristique à peu près générale : celle d'avoir été copiés dans des ateliers ou *scriptoria* installés soit auprès des principales églises, soit dans les monastères. Le travail d'écriture, réputé pénible, avait alors un caractère religieux¹ et si l'on trouve encore jusqu'à la fin du X^e siècle, en Italie, des « scriptores », artisans indépendants vivant de leur métier,² au nord des Alpes et dans le reste de l'Occident les livres étaient l'œuvre des moines et des clercs. Ceux-ci, qui accomplissaient par obéissance une tâche non rémunérée, signaient rarement leur ouvrage ; ils n'appartenaient même pas toujours à la communauté de laquelle dépendait leur scriptorium, car les abbayes mal pourvues en bons écrivains accueillait volontiers des « peregrini » capables de copier pour elles des manuscrits et d'apprendre à écrire à leurs moines (ainsi trouve-t-on des « insulaires », Irlandais ou Anglais, dans les abbayes du nord de la France, des Pays-Bas et de Rhénanie, des Italiens en Allemagne, des Espagnols sur la Loire ou des Normands dans les abbayes anglaises après la conquête).³

De ces déplacements de moines d'un couvent à l'autre, de l'ignorance dans laquelle ils ont laissé le lecteur de leurs faits et gestes naît une première cause non négligeable de confusion et d'erreur pour qui cherche aujourd'hui à reconstituer l'histoire d'un manuscrit monastique médiéval. Une deuxième difficulté vient d'une propriété bien irritante du manuscrit, quel qu'il soit : celle d'avoir été grand voyageur. Il a pu quitter dès le début son lieu d'origine, parce qu'il était destiné à une autre communauté ou à quelque important personnage ; ou subir l'une quelconque des vicissitudes qui guettent le livre au cours de sa longue existence : dons, dotations diverses, emprunts non suivis de restitution et même vols, ventes, que sais-je encore. Parmi les volumes que nous conservons aujourd'hui, nombreux sont ceux qui ont abouti dans des collections ou des bibliothèques fort éloignées de leur point de départ.

* La rédaction de cet essai date déjà de plusieurs années : on n'y trouvera donc pas tous les travaux ni toute la bibliographie la plus récente.

1. Cf. F. Masai, 'De la condition des enlumineurs', *Bulletino del archivio paleografico italiano* 2-5 (1956-1957), p. 137-139.

2. E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. IV, *Les Livres*, p. 87.

3. Cf. Ch. Perrat, dans *l'Histoire et ses méthodes*, 1961, p. 599-600 ; Fl. Edler de Roover, dans *The Medieval Library* de J. W. Thompson, 1939, p. 594-612 ; et, particulièrement consacré à la question des scribes continentaux travaillant en Angleterre, l'article de J. Vezin, 'Manuscrits des dixième et onzième siècles copiés en Angleterre...', dans *Humanisme actif. Mélanges... offerts à Julien Cain*, 1968, t. II, p. 283-296.

Et c'est là qu'intervient une troisième difficulté. Car la vie du manuscrit ne s'interrompt pas au mot « explicit » ou « finis » tracé par son dernier copiste. Qu'il soit resté dans la bibliothèque correspondant à son scriptorium ou qu'il ait circulé, il est passé entre bien des mains qui l'ont annoté, modifié, remanié, qui ont pu chercher même à faire disparaître les traces d'une appartenance antérieure : tel par exemple ce manuscrit conservé parmi les Nouvelles acquisitions latines de la Bibliothèque nationale de Paris et dont l'ex-libris de « *Sancti Martini Tornacensis* » a été habilement transformé en « ... *Turonensis* », passant ainsi de Tournai à Tours.⁴

Aussi est-elle grande, la perplexité du codicologue novice lorsqu'il pénètre dans « la forêt touffue des manuscrits médiévaux en écriture latine », selon l'expression si juste de Charles Samaran.⁵ Plus encore qu'une forêt, c'est pour lui une véritable jungle où les chemins se perdent, où les fils conducteurs s'embrouillent. Comment tracer sa route à l'intérieur de cette masse confuse, complexe, mouvante ? Comment interpréter tel recueil factice constitué à Saint-Martial de Limoges à l'aide de fragments d'origine incertaine mais paraissant contemporains les uns des autres ? Comment expliquer pourquoi tel manuscrit de Saint-Thierry de Reims a été copié par deux mains d'époques en apparence fort différentes et qui pourtant alternent régulièrement du début à la fin du texte ?

Les indices existent cependant, qui permettent de fixer des points de repère dans le temps et dans l'espace et de distinguer, ce qui est essentiel pour la compréhension exacte d'un manuscrit, son *origine* (le lieu où il a été réalisé) de sa ou ses *provenances* (les lieux où il a été conservé). Nous allons maintenant voir de plus près quels sont les moyens dont nous disposons pour y parvenir.

LE TRAVAIL EN SCRIPTORIUM

Commençons par enfoncer résolument une porte ouverte et rappelons qu'à une attribution d'origine doit nécessairement correspondre l'existence d'un scriptorium. C'est l'évidence même, dira-t-on ? Voire ! La réalité est rarement aussi simple qu'elle le paraît.

Que savons-nous de tous ces scriptoria, en fait ?

Nous sommes mal renseignés sur les ateliers ecclésiastiques. Les témoignages manquent à leur sujet et certains auteurs sont allés jusqu'à mettre leur existence en doute, suggérant que « les ateliers des monastères appartenant à l'évêché... exécut[aien]t... seuls... les livres écrits à l'usage de l'église épiscopale ». ⁶ Nous avons cependant quelques exemples en France de véritables scriptoria fonctionnant pendant une période limitée auprès d'une église : à Reims sous l'archevêque Hincmar (845-882) et probablement aussi au XI^e siècle ; à Lyon pendant tout le IX^e siècle, particulièrement au temps du diacre Florus ; à Albi jusqu'au début du XII^e siècle. ⁷ D'autres cas pourraient être cités en d'autres pays, comme celui de Vérone, bien connu des paléographes. Malgré tout, la moisson reste maigre ; il est difficile d'y trouver les éléments d'une étude d'ensemble sur l'activité des clercs dans le domaine de la fabrication des livres.

Nous sommes plus heureux avec les scriptoria monastiques. Sur le plan théorique, nous sommes même gâtés. Nous savons que les règles des grands Ordres faisaient à leurs religieux

4. Cf. Ch. Samaran, *Introduction à Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste...*, t. I, 1959, p. XII. Il s'agit du ms. n. acq. lat. 2195, copié en 1105.

5. Ch. Samaran, 'Le Comité international de Paléographie. Réalisations et projets', *Journal des Savants*, 1962, p. 79.

6. É. Lesne, *op. cit.*, p. 92.

7. Voir, sur les mss de Reims, Fr. M. Carey, 'The scriptorium of Reims...', dans *Classical and Medieval*

Studies in honor of Edward Kenneth Rand, 1938, p. 40-50 ; M. C. Garand, *Introduction au Catalogue des mss en écriture latine...* par Ch. Samaran et R. Marichal, t. V, 1965, p. VIII-IX. Sur le fonds de Lyon, E. A. Lowe, *Codices Lugdunenses antiquissimi...*, 1924 ; C. Charlier, 'Les manuscrits personnels de Florus de Lyon...', dans *Mélanges E. Potechard*, 1945, p. 71-74 ; J. Metman, *Introduction au Catalogue des mss en écriture latine...*, t. VI, 1968, p. XXI ; sur celui d'Albi, J. Metman, *ibid.*, p. XXXII-XXXIII.

l'obligation de copier des manuscrits⁸ et d'autres documents nous apprennent où et comment ils travaillaient.

Dans la plupart des abbayes bénédictines, les copistes étaient groupés dans une salle commune qui pouvait faire double emploi avec la bibliothèque à moins qu'elle ne fût, comme à Saint-Gall, située au rez-de-chaussée, le long du cloître et sous la bibliothèque installée au premier étage. Les Cisterciens disposaient de cellules individuelles spécialement affectées au travail d'écriture; dom Martène, visitant Clairvaux en 1717, y a vu encore «dans le cloître [du colloque] douze ou quinze petites cellules tout d'un rang... [qu'] on appelle... des écritoirs...» et sans doute est-ce l'un de ces écritoirs, son *scriptoriolum*, que décrit dans une lettre Nicolas, secrétaire de s. Bernard : il y disposait, outre son installation de copiste, d'une petite bibliothèque personnelle. Salle commune des Bénédictins ou cellules cisterciennes étaient placées à proximité de la cuisine ou du chauffoir; les scribes étaient autorisés à s'y rendre pour aplanir leurs tablettes, liquéfier leur encre, sécher les feuillettes de parchemin. La responsabilité du scriptorium était confiée en général au bibliothécaire, l'*armarius*, qui fournissait aux copistes le matériel qui leur était nécessaire et contrôlait leur besogne avec l'aide de correcteurs, dispensés en cas de nécessité de la règle du silence.⁹

Les Chartreux travaillaient dans leur propre cellule; chaque religieux recevait, selon le chapitre des *Consuetudines Carthusiae* consacré au mobilier de cellule, des plumes, de la craie, deux pierres ponce, deux encriers, un canif, deux rasoirs pour râcler le parchemin, un poinçon, une alène, un fil à plomb, une règle, une pièce de bois pour régler la page, des tablettes et un style, avec, bien entendu, un pupitre; l'*armarius* lui remettait deux livres à lire; enfin, comme chez les Cisterciens, les moines occupés à corriger des livres, à les relier ou à tout autre travail de ce genre étaient autorisés à parler.¹⁰

A Saint-Martin de Tournai, à Saint-Victor de Paris, dans certaines abbayes d'Angleterre, les pupitres des copistes étaient installés dans les galeries du cloître ouvertes à tous les vents; astreints au silence, les scribes ne pouvaient être approchés que par l'abbé, le prieur, le sous-prieur et l'*armarius*. Les malheureux moines soumis à ce régime spartiate s'en plaignaient amèrement; aussi, pour les protéger des rhumatismes menaçants et des engelures, quelques couvents anglais firent-ils fermer les baies de l'une des galeries à l'aide de papier huilé, de couvertures ou même de vitres, et construire des sortes de boxes en planches appelés «carrels» où les scribes avaient tout juste la place de s'asseoir.¹¹

LA PRODUCTION DES SCRIPTORIA

De cet immense travail, qui s'est prolongé souvent pendant deux ou trois siècles, une part importante sans doute est parvenue jusqu'à nous; les recherches en cours depuis quelques années, avec l'aide que nous apportent maintenant les ordinateurs, permettront bientôt de la chiffrer; il est déjà possible de l'estimer à des milliers plutôt qu'à des centaines de manuscrits.

Or ces manuscrits nous sont parvenus par l'intermédiaire des bibliothèques dans lesquelles ils avaient été conservés; et si tous les monastères ont possédé des livres, tous ne disposaient pas

8. «La règle bénédictine... obligeait les moines à pourvoir eux-mêmes à leurs besoins» (F. Masai, *De la condition des enlumineurs*, p. 137); il en allait de même pour la règle cistercienne (A. Wilmart, 'L'ancienne bibliothèque de Clairvaux', dans *Collectanea ordinis Cisterciensis reformati* 11 (1949), p. 101 sq.); quant aux Chartreux, la copie des manuscrits était l'une de leurs tâches principales (cf. [Dom Maurice Laporte], *Aux sources de la vie cartusienne*, texte dactylographié conservé à la Bibl. mun. de Grenoble).

9. Voir Fl. Edler de Roover, *op. cit.*, p. 595 sq.; H. d'Ar-

bois de Jubainville, *Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes... au XII^e et au XIII^e s.*, 1858, p. 59-60; M. Th. d'Alverny, Introduction au *Catalogue des mss en écriture latine...*, t. IV, 1974, p. XI et XVIII-XIX.

10. Cf. [Dom Maurice Laporte], *op. cit.*, p. 131 sq.; J. Metman, dans *Catalogue des mss en écriture latine...*, t. VI, p. XXII.

11. Cf. Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. VI, p. 369, art. *Scriptores*; Fl. Edler de Roover, *loc. cit.*

d'un scriptorium. N'oublions pas que le travail d'écriture dispensait celui qui l'exerçait du travail des champs et de toute autre tâche matérielle; une communauté devait donc être nombreuse et prospère pour pouvoir se priver en faveur de ses livres d'une partie de ses bras. Les abbayes chefs d'ordre avaient coutume de doter leurs filles d'une bibliothèque au moment de leur fondation et bien des grands monastères ont fait de même pour leurs prieurés. Les communautés de moindre importance n'ont pas toujours jugé nécessaire d'avoir elles-mêmes un scriptorium; l'abbaye de Mores en Champagne, par exemple, fondée par Clairvaux en 1153, possédait au moins 14 manuscrits à la fin du XII^e siècle, dont la moitié paraît avoir été copiée à Clairvaux, les autres venant sans doute d'ailleurs mais aucun de Mores même.¹²

Les inventaires anciens des bibliothèques monastiques ne fournissent guère de renseignements sur le sujet qui nous occupe. Ils énumèrent les volumes sans faire de distinction précise entre un noyau éventuel constitué sur place et les apports extérieurs. L'analyse des additions et corrections de catalogues comme l'*Index major* de Saint-Amand-en-Pevèle ou le premier catalogue de Saint-Évroult d'Ouche, dressés l'un et l'autre au cours du XII^e siècle, permet de situer dans le temps avec une assez grande précision l'entrée des livres dans la bibliothèque, mais l'incertitude au sujet de leur origine demeure grande.

En l'absence de répertoires nous renseignant sur la production même des scriptoria, sur quels éléments fonder l'enquête destinée à identifier un atelier et les manuscrits qui en sont sortis? L'éminent paléographe Elias Avery Lowe énonçait, dans la préface de ses *Codices Lugdunenses antiquissimi*, trois règles qui devaient, selon lui, permettre de localiser un manuscrit avec un haut degré de probabilité:¹³

a) Si un très ancien manuscrit se trouve conservé dans un centre plus ancien encore, on est fondé à croire, à défaut de preuves contraires, qu'il en est originaire.

b) Si de plus ce manuscrit reproduit l'ouvrage d'un auteur qui florissait dans ce centre ou appartient à un genre littéraire qui y fut cultivé, l'origine supposée se trouve renforcée.

c) Enfin, si les manuscrits conservés dans ce centre présentent des traits communs, différents de ceux des manuscrits comparables qui se trouvent dans d'autres régions, on peut conclure avec assez de confiance qu'il s'agit bien de productions d'une même école.

De ces règles proposées à l'intention des livres copiés avant la période carolingienne, nous ne retiendrons que les deux dernières. La première ne peut guère s'appliquer qu'aux très hautes époques et, même en ce cas, comme le faisait remarquer François Masai,¹⁴ «ne serait-ce point parce qu'aucun moyen n'existerait d'organiser une contre-épreuve?». Pour le XI^e et le XII^e siècles, où les vérifications sont souvent possibles, «l'absence de preuve contraire» ne peut en aucun cas servir à elle seule de preuve positive.

Par contre, la deuxième règle est fort intéressante, à condition de ne pas être utilisée comme critère unique. Il est bien certain que des exemplaires d'œuvres de Paschase Radbert contemporains de l'auteur et conservés ensuite à Corbie, dont l'auteur était abbé, ont toutes les chances d'y avoir été copiés¹⁵ et qu'il en va de même des manuscrits de Guibert de Nogent donnés par l'auteur avant 1124 à son abbaye de Nogent-sous-Coucy.¹⁶ Nous verrons plus loin, cependant, que d'autres cas peuvent être plus difficiles à interpréter.

La troisième règle est la plus riche en possibilités. J'en ai fait personnellement l'expérience avec l'équipe chargée de préparer le *Catalogue des manuscrits... portant des indications de date...*

12. Voir, sur la bibliothèque de Mores, A. Vernet, 'Proverbes français dans un manuscrit de l'abbaye de Mores', *Romania* 71 (1950), p. 100-108.

13. E. A. Lowe, *Codices Lugdunenses antiquissimi. Le scriptorium de Lyon, la plus ancienne école calligraphique de France*, 1924, p. 11.

14. 'Les mss à peintures de Sambre et Meuse', dans *Cahiers de civilisation médiévale* 3 (1960), p. 173.

15. Paris, Bibl. nat. Ms. 12294, 12296, 18296.

16. Paris, Bibl. nat. Ms. 2500, 2502, 2900. Sur ces manuscrits, voir M. C. Garand et F. Etcheverry, 'Analyse d'écriture et macrophotographie. Les mss originaux de Guibert de Nogent', *Codices manuscripti* 1 (1975), p. 112-122; M. C. Garand, 'Le scriptorium de Guibert de Nogent', *Scriptorium* 31 (1977), p. 2-29.

sous la direction de Charles Samaran et de Robert Marichal. Nous avons exploré les diverses bibliothèques de France et rencontré ici et là des fonds monastiques qui étaient restés groupés : il était surprenant et passionnant de voir quel jour nouveau éclairait l'étude des manuscrits ainsi confrontés les uns aux autres. Ressemblances et différences s'affirmaient; des rapprochements de mains ou de styles devenaient possibles, des chronologies s'ébauchaient; bien des manuscrits dépourvus de carte d'identité, replacés dans un ensemble, pouvaient être localisés et même, dans les meilleurs cas, approximativement datés. Ainsi Meyer Schapiro a-t-il pu rattacher au scriptorium de Cluny le célèbre manuscrit connu sous le nom de *codex Parma Ildesonus* et situer sa copie aux environs de 1088;¹⁷ ainsi Carl Nordenfalk a-t-il identifié l'admirable *Livre des Évangiles* offert par l'empereur Henri III à la cathédrale de Goslar et conservé aujourd'hui à l'Université d'Upsal comme l'un des exemplaires d'un groupe d'Évangiles originaires d'Echternach, où ils ont été écrits au cours du XI^e siècle.¹⁸

Gare cependant aux généralisations trop hâtives. « Des manuscrits très proches de facture sont d'ordinaire issus d'un même scriptorium, remarque François Masai, ... mais... on pourrait se trouver en présence d'un lot d'ouvrages donnés à la bibliothèque qui les a conservés... ».¹⁹ Nous avons vu plus haut des exemples lui donnant raison. Au delà des ressemblances, il faut des preuves positives et deux conditions doivent être remplies pour que l'étude d'un atelier devienne possible :

(1) L'existence d'un fonds suffisamment important, dont les manuscrits présentent entre eux un air de famille.

(2) La présence dans ce fonds d'éléments sûrement localisés qui servent de points de repère et de points de comparaison.

Si nous portons maintenant notre regard sur ce qui subsiste à l'heure actuelle des bibliothèques conventuelles, de nouvelles constatations s'imposent :

— La production du IX^e siècle a été conservée en relative abondance, mais elle est très dispersée, les indices y sont rares, d'interprétation difficile, et le contexte historique en est souvent obscur. Son étude comporte plus d'hypothèses et de points d'interrogation que de certitudes.

— Le X^e siècle ne nous a laissé que des épaves.

— Le XI^e et le XII^e siècles, au contraire, nous ont légué des fonds nombreux, personnalisés, parmi lesquels il est relativement aisé de découvrir des ensembles répondant à l'une et à l'autre des conditions proposées ci-dessus. Les sources narratives et diplomatiques concernant cette période fournissent une foule de renseignements assez précis pour permettre recoupements et vérifications. C'est vraiment l'âge d'or de la civilisation monastique et c'est pourquoi les manuscrits qui en sont issus intéressent de plus en plus paléographes et codicologues; c'est pourquoi j'ai choisi d'y placer les limites chronologiques de cet exposé.

CRITÈRES OBJECTIFS D'IDENTIFICATION DES MANUSCRITS

Le chanoine Leroquais, dans l'introduction si riche en conseils utiles et si charmante qu'il a donnée à ses *Bréviaires manuscrits*, compare l'attitude du chercheur en face d'un manuscrit à celle d'« un juge d'instruction en face d'un inculpé... Les mêmes questions se présentent, se succèdent, précises, indiscrettes, inexorables : 'Qui es-tu? — D'où viens-tu? — Quel âge as-tu?'... ».²⁰ Vis-à-vis du manuscrit monastique, inculpé particulièrement réticent, l'interrogatoire devra multiplier les approches, en partant du plus sûr pour aller vers le probable.

17. Meyer Schapiro, *The Parma Ildesonus, a romanesque illuminated manuscript from Cluny...* 1964; voir aussi le compte-rendu de J. Vezin, dans *Scriptorium* 21 (1967), p. 312-320. Il s'agit du ms 1650 de la Bibl. palat. de Parme.

18. C. Nordenfalk, *Codex Caesareus Upsalensis...*, 1971, t. I. Le ms. porte la cote Cod. C.93 de la Bibl. univ.

d'Upsal; cf. M. Hedlund, *Katalog der datierten Handschriften... in Schweden*, t. I, 1977, p. 13.

19. F. Masai, *Les mss à peintures de Sambre et Meuse...*, p. 173.

20. V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 1934, t. I, p. LXII.

Le critère idéal d'identification reste bien sûr la souscription, datée ou non, donnant le nom d'un abbé, d'un dignitaire, d'un copiste. Prenons par exemple les manuscrits lat. 8912, 8922, 8960 et 9528 de la Bibliothèque Nationale, qui proviennent de l'abbaye d'Echternach; le 8912 porte dans la marge du fol. 1 v° l'invocation suivante en lettres majuscules rehaussées de rouge, de l'une des mains du texte : « *Domnus abbas Regimbertus, auctor libri hujus, et Volkerus et Theodericus, scriptores, in memoria eterna habeantur. Amen* »; une mention analogue figure dans le 8960, ne donnant cette fois que le nom de l'abbé et celui de Volker; une troisième mentionne l'abbé seul, au fol. 2 v° du ms. 8922; enfin, dans le 9528, le nom de l'abbé a été gratté, mais l'inscription fait allusion à « *Theoderico qui scripsit* » et la très grande ressemblance de facture de ce ms. avec les trois autres vient à l'appui d'une lecture probable, à la lampe de Wood, du nom de Regimbert sous le grattage. L'abbé Regimbert a gouverné Echternach de 1051 à 1081 : voici donc localisé et presque daté un groupe de manuscrits d'aspect homogène, auxquels d'autres livres de la même époque, ayant appartenu au même centre, ressemblent; ce groupe va devenir une des bases solides de l'étude du scriptorium. Malheureusement, la fréquence de telles souscriptions est irrégulière, car elles ont plutôt fonction d'invocation religieuse que d'enregistrement d'un travail.²¹

Un autre moyen de localisation efficace, propre aux manuscrits enluminés, est la miniature de dédicace où figurent les saints patrons d'un monastère. Le moine de Corbie Herbert Dursens, qui vivait à la fin du XII^e siècle, s'est ainsi fait représenter, dans plusieurs manuscrits dont il a dirigé la copie, agenouillé aux pieds de saint Pierre (assisté tantôt de saint André, tantôt de saint Paul ou de saint Jean, autres patrons de l'abbaye) et lui faisant offrande de son œuvre.²²

L'ex-libris écrit soit de la main du texte, soit dans les caractères des titres ou des rubriques, est l'indice d'origine que l'on rencontre le plus souvent. En principe assez sûr, il n'est pourtant pas infaillible : dans un livre exécuté par un scriptorium pour une autre communauté, le certificat de propriété peut très bien avoir été rédigé en même temps que le corps du texte.

Outre ces preuves tirées de l'examen externe des manuscrits, d'autres indications peuvent être trouvées dans l'étude du contenu. Les livres liturgiques fournissent de précieux renseignements, à condition de ne pas fonder d'hypothèses hâtives sur les particularités des calendriers. Par contre, si l'on relève dans les offices des saints dont les reliques reposent dans un monastère des oraisons du type : « *Propitiare, quesumus, Domine, nobis famulis tuis per hujus sancti confessoris... qui in presenti requiescit ecclesia, merita gloriosa...* », ou la mention d'un saint avec le qualificatif « *patronus noster* », si, dans un rituel monastique, la formule de profession du moine ou le serment de bénédiction de l'abbé désignent nommément une abbaye, les chances pour que le volume ait été copié en ce lieu sont fortes.

Les lectionnaires, les martyrologes, les recueils de vies de saints contiennent souvent des allusions locales; les règles de saint Benoît sont la plupart du temps associées avec des obituaires, qui peuvent mettre le chercheur sur une piste intéressante lorsque le cadre primitif, au moins, en est de même main ou de même style que la copie de la règle.

Les textes narratifs, annales, chroniques, sont parmi les plus féconds en indications utiles. Citons en exemple ce manuscrit de la chronique de Sigebert de Gembloux provenant de Saint-Martin de Tournai (Bibl. nat. lat. 1793) dans lequel, à la date de 1127, le copiste avait écrit : « *Obiit domnus Segardus, hujus cenobii abbas secundus* »; un peu plus tard, un lecteur a éprouvé le besoin de rétablir le texte de Sigebert et remplacé « *hujus* » par « *Sancti Martini Tornacensis* » : la preuve est faite que le volume, conservé à Tournai, y avait également été copié.

Les coutumiers, les collections de statuts d'ordres ou de congrégations méritent d'être analysés minutieusement; les abbayes les adaptaient souvent à leur propre usage. D'autres recueils contiennent, sans raison apparente et sans changement de main, parmi des écrits de

21. F. Masai, *De la condition des enlumineurs...*, p. 139.

22. Paris. Bibl. nat. lat. 11580, 12004, 12270.

MANUSCRITS MONASTIQUES ET SCRIPTORIA

nature toute différente, des copies d'actes, des listes d'abbés, le récit d'un « fait divers » tel que l'incendie de Saint-Amand-en-Pevèle en 1067, dont la relation en vers accompagne une collection d'opuscules de saint Augustin que possédait la bibliothèque de l'abbaye (Bibl. nat. lat. 2093).

Il peut arriver enfin que l'auteur de l'œuvre transcrite dans un manuscrit ait vécu dans le centre même où le livre a été conservé : c'est le cas utilisé par Lowe pour en faire sa deuxième règle d'identification.²³ Nous en avons déjà parlé, mais il n'est pas inutile d'y revenir. Précisons d'abord que cette preuve ne vaut que si la copie a été faite du vivant de l'auteur ou peu après sa mort, et qu'elle ne se rencontre donc pas souvent dans les livres de la période romane ; ceux-ci contiennent plutôt, outre des textes liturgiques et hagiographiques, la Bible et les Pères de l'Église. Si pourtant le cas se présente, il demande à être examiné de près. J'évoquais tout à l'heure les manuscrits de Guibert de Nogent,²⁴ exemple simple ; un autre tout aussi limpide est celui d'Orderic Vital, qui a passé sa vie à Saint-Évroult d'Ouche et laissé ses livres à sa bibliothèque.²⁵ Déjà, les choses se compliquent avec Guillaume de Saint-Thierry, qui abandonna son abbaye de Saint-Thierry de Reims pour se faire Cistercien à Signy, dans les Ardennes, et dont l'œuvre s'est poursuivie d'un endroit à l'autre ;²⁶ et que dire d'Adémar de Chabannes, qui vécut et travailla presque simultanément à Saint-Cybard d'Angoulême et à Saint-Martial de Limoges ? La diffusion de l'œuvre de saint Bernard dans les monastères de son ordre pose mille problèmes au codicologue en raison de l'extrême unité de style des manuscrits cisterciens : même à Clairvaux, auprès de *documents* passionnants comme cet exemplaire des Sermons qui porte en marge du dernier explicit la note : « *Hunc sermonem imperfectum reliquit venerabilis pater Bernardus, morte preventus* », ²⁷ on trouve des cas douteux, du genre du n° 268 de Troyes, qui est passé par Mores avant de revenir à Clairvaux, et dont l'explicit a été ainsi corrigé : « *Explicit expositio beate memorie [patris nostri? = ces deux mots grattés] Bernardi abbatis super Cantica canticorum...* ».

LE REGROUPEMENT DES FONDS MONASTIQUES

Chacun des critères énumérés ci-dessus peut, s'il est pris isolément, prêter le flanc à la critique ; le colophon signé, la miniature de dédicace eux-mêmes pourraient être soupçonnés par l'avocat du diable d'avoir été recopiés sur un autre exemplaire ou fabriqués de toutes pièces.

Il est déjà plus difficile de mettre en doute plusieurs critères associés, lorsque par exemple aux indications tirées du contenu d'un manuscrit s'ajoutent des marques de propriété du même monastère, ex-libris postérieurs, cotes de classement dans la bibliothèque, présence du volume dans les inventaires, additions et remaniements divers.

Mais pour atteindre à une certitude, il faut au chercheur la possibilité de replacer le manuscrit dans son contexte, parmi les autres livres issus du même fonds, et de les comparer entre eux ; les observations techniques portant sur la nature et le traitement du parchemin, l'aspect de l'écriture et la couleur de l'encre, les caractères de la mise en page et de la décoration, les coloris employés, le mode de reliure, etc. permettront de vérifier une attribution d'origine basée sur l'étude historique du manuscrit. Un ex-libris de la main du texte, une souscription de copiste ou tout autre indice objectif ne prendra vraiment son sens que s'il correspond à des caractères codicologiques communs à tout un groupe. Cette communauté de facture fournira aussi le moyen de rattacher au même groupe avec un haut degré de probabilité des manuscrits portant seulement un ex-libris contemporain du texte, une mention de donateur, ou à l'intérieur

23. Cf. *supra*, p. 12.

24. *Id.*, p. 12.

25. Les manuscrits d'Orderic Vital et le scriptorium de Saint-Evroult d'Ouche feront ultérieurement l'objet d'une monographie préparée par M. Denis Escudier.

26. Comparer, notamment, le ms. 142 de Reims, écrit à Saint-Thierry, avec les mss 49 et 114 de Charleville, qui viennent de Signy : la date de copie est très importante pour l'analyse de ces livres.

27. Troyes, Bibl. mun. 45.

desquels il aura été possible de reconnaître l'écriture d'un copiste. En son absence, il est parfois difficile de se prononcer : les historiens de la Bible de Saint-Bénigne de Dijon en ont fait l'amère expérience, la disparition presque totale du fonds ancien de l'abbaye les ayant privés de points de comparaison.²⁸ Autre cas plus ambigu encore, celui du ms. 25 de Beauvais, provenant du couvent de Saint-Quentin dont la bibliothèque médiévale n'est pas non plus parvenue jusqu'à nous. Il s'agit d'un exemplaire de l'*Expositio in Genesim* de saint Augustin, datant du XI^e siècle, où François Avril a reconnu la main de l'artiste anonyme qui a enluminé des Évangiles appartenant à Corbie (Amiens 24).²⁹ Le manuscrit de Beauvais est signé par son copiste, Rothard; et par un coup malencontreux du sort, ce nom de Rothard figure à la fois dans le cartulaire de Saint-Quentin, parmi les signataires de deux actes de la fin du XI^e siècle, et dans le martyrologe adapté pour Corbie par le moine Névelon au début du XII^e. Les Évangiles d'Amiens ne portent pas de mention d'origine. Sans les manuscrits de Saint-Quentin, où trouver les éléments d'une contre-épreuve entre deux scriptoria possibles?

QUELQUES EXEMPLES DE SCRIPTORIA

Il existe parmi les bibliothèques monastiques des fonds privilégiés qui ont traversé les âges sans grand dommage, échappant aux guerres, aux destructions, à la négligence des hommes et à leur malveillance; les collections des abbayes ardennaises de Belval et de Signy sont de ce nombre. Contrairement à beaucoup d'autres, elles n'ont pas été dispersées ni vendues à la fin de l'Ancien Régime; déposées à la Bibliothèque municipale de Charleville pendant la Révolution, elles y sont restées groupées et s'y trouvent encore, à peu près intactes, aujourd'hui.

Les deux monastères ont été fondés à peu près en même temps, Belval en 1133 par des Augustins de Metz, qui adoptèrent en 1137 la règle de Prémontré, Signy en 1135, par des moines cisterciens venus d'Igny. L'une et l'autre communauté prospérèrent rapidement et leurs bibliothèques suivirent ce rythme de croissance: cent quarante-six des manuscrits conservés à Charleville datent du XII^e siècle, soixante pour Belval et quatre-vingt-six pour Signy.

Le fonds de Belval est le plus remarquable; les éléments dont il est composé présentent entre eux de telles ressemblances d'aspect, d'écriture et de décoration qu'il est impossible de ne pas leur attribuer un scriptorium commun. Qui plus est, vingt-six manuscrits sur les soixante portent des ex-libris primitifs du monastère et, parmi eux, onze sont datés, de 1148 à 1170. Trois copistes, Hugues, Thierry et Adam ont signé plusieurs colophons (cf. Pl. 2); la part qui revient à chacun est d'ailleurs difficile à définir, de même que le nombre de moines ayant contribué à la constitution de la bibliothèque, car les écritures ne diffèrent que par d'infimes détails, signes de ponctuation, tildes abrégatifs, tracé de certains éléments de lettres comme la cédille de l'*e*, la queue du *g*, des ligatures. Hugues n'était pas seulement copiste, mais enlumineur et son style très personnel, presque caricatural, se reconnaît dans cinq manuscrits au moins (cf. Pl. 1). La décoration tient une place importante dans ces livres; les couleurs en sont vives, rouges orangés, verts crus, jaunes, avec des rehauts d'or et d'argent, le dessin est souvent fruste: initiales à personnages, lettres zoomorphes alternent avec des éléments non figuratifs à tons fortement contrastés. L'ensemble de la mise en page est généralement soigné, les marges grandes et nettes, le cadre de la justification recouvert par l'écriture; et pourtant les manuscrits, assez petits, écrits sur du parchemin de qualité médiocre, dont tout a été utilisé y compris les parties tronquées et trouées des peaux, étaient avant tout des livres d'étude destinés à une communauté

28. Cf. Ch. Oursel, 'La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon et ses plus anciens manuscrits enluminés', *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or* 18 (1922-1926), p. 113-140; *id.*, 'La Bible de

Saint-Bénigne de Dijon', *Trésors des Bibliothèques de France* 1 (1926), p. 127-139.

29. F. Avril, 'Un manuscrit de Beauvais et le maître des Évangiles de Corbie (ms. Amiens 24)', *Cahiers archéologiques* 21 (1971), p. 181-190.

Anno millesimo centesimo
 fine mensis. Et quinquagesimo
 genitii. Iesus deusque unus.
 P. M. XPI. I. V. O. S.

SCRIBEDIS SI FORCE VELL. BINOCERE
 NOMEN. APICUS IUNCUS. PER CYCLAS
 INVCHIES REO. ME TAMEN IN CELO.
 CONSCRIBI POTULER ORO. AMEN.
 DIC. ANIUS IN FINE NON CON
 CREMETUR AB IGNE. HAS A
 PICES. LIBRO QUE SIC FORMAVIT

IN IS T O AM.

Hic libro tandem placuit scribere

p. p. q. a. n. o. r. e. r. o. m. e. m. b. r. a.

t. u. o. p. e. r. h. a. b. e. r. e. i. n. t. r. i. s.

E. x. o. d. i. a. d. e. s. e. t. e. p. o. t. u. e.

u. e. l. l. i. c. u. e. n. t. h. u. m. a. n. i. s.

Pl. 2. — Charleville, B.M. 2, f. 172. Rupert de Deutz, *De divinis officiis*. Belval, 1157: souscription du moine Hugues, qui fut l'un des principaux copistes du scriptorium: son nom, Hugo, apparaît dans les quatre médaillons placés aux angles de l'encadrement du texte.

pauvre. Les reliures ont été refaites au XVIII^e siècle, à l'occasion sans doute de l'un des deux récolements, de 1732 ou de 1765.³⁰

Les manuscrits de Signy ne portent pas de date; un seul copiste, Evrard, a donné son nom dans deux colophons et copié un troisième volume; vingt-et-un autres portent des ex-libris primitifs; s'y ajoutent les deux exemplaires originaux, partiellement autographes, du *Commentaire sur l'épître aux Romains* (Charleville 49) et de la *Lettre aux Frères du Mont-Dieu* (n° 114) de Guillaume de Saint-Thierry, composés pendant son séjour à Signy.³¹ Nous nous trouvons donc ici devant un noyau de vingt-six manuscrits identifiés, d'aspect homogène, copiés apparemment au milieu et pendant la deuxième moitié du XII^e siècle (cf. Pl. 3); trente-et-un autres en sont contemporains et leur ressemblent comme des frères; le reste du fonds est plus douteux, provenant sans doute, selon la coutume des filiales proches ou lointaines de Clairvaux, d'autres monastères de l'Ordre. La production du scriptorium se distingue nettement de celle de Belval; les manuscrits sont plus grands, le parchemin plus beau, la mise en page reste très cistercienne avec ses proportions rigoureuses et les cadres rectangulaires ou carrés à l'intérieur desquels sont placées les lettres ornées. Quelques reliures anciennes, en peau de cerf ou de cheval, ont subsisté. Pourtant, le travail des moines de Signy a subi une forte influence régionale, qu'il est intéressant de noter dans les écritures anguleuses de type voisin de celles des Prémontrés et dans la décoration où l'on retrouve les mêmes couleurs violentes et les mêmes motifs qu'à Belval.

Déplaçons-nous maintenant d'environ quatre-vingts kilomètres et passons des Ardennes à la Champagne, de Charleville à Reims. Malgré la proximité géographique et bien que nous soyons dans la même province ecclésiastique, il semble que l'on ait changé de pays. Histoire, aspect, caractères codicologiques, tout est différent; les deux principaux fonds monastiques conservés à la Bibliothèque de Reims, celui de Saint-Remi et celui de Saint-Thierry, quoique bénédictins l'un et l'autre, différent aussi à un point étonnant.

Saint-Remi a possédé un scriptorium dès l'époque carolingienne, alors que les moines avaient pour abbé l'archevêque de Reims. Malheureusement, la bibliothèque a brûlé en 1774 et ce qui en reste est aujourd'hui dispersé. Reims même ne conserve, en dehors de quelques épaves des IX^e, X^e et XI^e siècles, qu'un groupe homogène de vingt-huit manuscrits copiés à l'extrême fin du XII^e siècle: mais ce groupe mérite à lui seul d'attirer l'attention des codicologues.³² Il comprend des livres de grand format (30 à 40 cm de hauteur sur 21 à 35 cm de largeur); le parchemin en est épais, lisse, la composition extrêmement soignée: les copistes vont jusqu'à remplacer le quaternion habituel par un ternion ou un quinion chaque fois qu'ils risqueraient de changer de texte en cours de cahier dans un recueil, ou de laisser des feuillets blancs à la fin d'un volume. La mise en page est aérée, claire, la décoration à base de lettrines ornées d'arabesques et de rinceaux en filigrane sur un fond laissé blanc; les coloris sont doux, rouge rose, bleu lavande, vert mousse, discrètement rehaussés d'or. L'ensemble donne une impression de grande élégance; les scribes, probablement nombreux et dont nous connaissons au moins trois (Garnier qui a signé dix manuscrits, Simon et Robert l'Anglais, chacun pour un volume) sont parvenus à une véritable unité de style (cf. Pl. 4). Tout le groupe est datable, grâce aux ressemblances d'écriture et de présentation qui existent entre lui et le cartulaire B de Saint-Remi, conservé lui aussi à la Bibliothèque de Reims; celui-ci a été copié peu après 1194, alors que le monastère, sous le gouvernement d'un abbé dynamique et bâtisseur, Simon, connaissait une période de grande prospérité.

Le fonds de Saint-Thierry, qui s'est conservé presque intact et n'a pas bougé de Reims, a fait

30. Voir, sur le fonds de Belval, Ch. Samaran et R. Marichal, *Catalogue des manuscrits en écriture latine...*, t. V.

31. Cf. J. M. Dechanet, *Scriptorium* 6 (1952), p. 196-212, 8 (1954), p. 232-271, et 11 (1957), p. 63-86; voir, sur les manuscrits de Signy, Ch. Samaran et R. Marichal..., t. V.

32. *Id.* pour les manuscrits de Reims.

Incipit tractatus S. aug. in eptā s. iohis.

MAGISTRI scilicet uita. euglm. scdm iohem ex ordine lectio-
num nos solere tractare: s; qz nē inposita ē solle-
nnitas scōz dierum quib; certal ex euglo lectiones open-
ta in ecclia recitari, q̄ ita sē annue ut alie eē n̄ possint: or-
do ille quē suscepim; necessitate paululū inmissus
est non amissus. Cū autē cogitarē quid scdm hilaritatem p̄sentis
dierū p̄ hanc ebdomadā uobiscum de scripturis agerē quantum
dñs donare dignatur qd̄ possit in istis septē dieb; t̄ octo finiri: oc-
currit in eptā beati iohis: ut eui euglm paululū inmissim; eui
eplām tractando ab eo n̄ recedamus: p̄sertim qz in ipsa eptā sacis
dulce omnib; quib; sanum ē palatum cordis ubi sapiat panis di-
cti memorabile in scā ecclia dei maxime caritas cōmendatur: locu-
turus est multa: & p̄pe omnia de caritate. Qz h̄t in se uñ audiat
necesse: gaudeat ad qd̄ audit. Sic enim erit lectio ista tanq̄ oleū
in flāma; si est ibi qd̄ nutriatur: nutritur & crescit: & p̄manet. Itē
quibusdā sic eē debet tanquā flāma ad fomitē: ut si n̄ ardebat ac-
cedente sermone accendatur. In quibusdā enī nutritur qd̄ est in
quibusdā accenditur si deest: ut om̄s in una caritate gaudeant.

Ubi autē caritas ibi pax: & ubi humilitas ibi caritas. Jam op̄s actus
amus: & ad om̄ia uerba q̄ dñs suggerit: eadē uob̄ ut bene intelligat.

Quod erat ab inicio qd̄ audiuim; & qd̄ uis. **S. loquor.**
dim; ocellis n̄r̄is: & manus n̄r̄is tractauerūt de uerbo uis.
Qz ē qui manus; tractat uerbū: nisi qz uerbū carnis
uim est: & habitauit in nobis. Hoc autē uerbū qd̄ caro factum ē
ut manus; tractaret: cepit eē caro ex uirgine q̄ ad uis; n̄ ē qz
p̄ uerbū: qz qd̄ erat ab inicio dixit. Videte si n̄ accitā eplā h̄
a eu. angelus sus: ubi in audistis in p̄ncipio erat uis & uerbū car-
nis apud d̄m. Itē s̄c̄r̄is uis: ut sic q̄q; accipiat quali locutionē quan-
dā de xp̄o: n̄ ipsū corp̄ xp̄i qd̄ manus; tractatū est. Videte qd̄ sequi-
tur. Et eplā uita manifestata. Xp̄s ē uis uis. Quā manifestata: Quā
ab inicio: t̄ā erat manifestata h̄c̄. Manifestata autē erat angelis uisib;: & quā par-
ticipantib;: Sed qd̄ ait sc̄ptura. Panē angelis manducatur h̄c̄.

Letificet nos dñe mun̄ oblatū: p̄cō.
ut sicut in ap̄tō tuo petro: temirabi-
lē p̄dicant̄. sic p̄ illū sumant̄ tue indul-
gentie largitatē. p̄. S. Benedicti ab̄bis

Os iusti meditabitur sapientiā et lingua eius so-
quet̄ iudiciū lex dei ei in corde ipsius. Noli emulari.

Om̄ps sempit̄ne d̄s qui hodierna Col̄a-
die carnis eductū ergastulo beatissimū
confessorē tuū benedictū subleuasti ad
celū: concede q̄s hec festa tuis famulis
celebrantibz cunctorū ueniā delictorū
ut qui exultantibz animis eius clari-
ta congaudent ipso apud te int̄uenien-
te consortient̄ et meritis. p̄. *Le lib' sapientie*

Iustus cor suū tradidit ad uigilandū
diluculo ad dñm qui fecit illū: et in
conspectu altissimi deprecabit̄. Ap̄iet os
suū in oratione: et p̄ delictis suis deprecabit̄.

l'objet il y a quelques années d'une thèse, encore inédite, dont un exemplaire dactylographié peut être consulté aux Archives nationales et dont le résumé a été publié.³³ Soixante-deux manuscrits peuvent être attribués avec certitude au scriptorium de l'abbaye, le plus ancien datant de la fin du X^e siècle et les autres du XI^e et du XII^e; peu de dates, là encore, mais beaucoup d'ex-libris primitifs; deux copistes influents, Miles et Arnoul, vers 1150 et jusque vers 1180; un aspect tout à fait original de la production de l'atelier: volumes de petit et moyen format, écritures hautes, pointues, avec un minimum d'interlignes, des hastes courtes, pas de ligatures; la décoration est abondante, les dessins harmonieux, mais les coloris ternes et les fonds souvent assez chargés. Quelques reliures primitives ont subsisté, munies d'une double coiffe formant languette pour que le volume puisse être aisément tiré.

Nous pourrions continuer notre route et rencontrer en France, puisque nous y sommes, bien d'autres centres méritant une halte. Contentons-nous d'un dernier arrêt en un lieu prestigieux, qui a connu pendant tout le XII^e siècle une intense activité intellectuelle: Cîteaux.³⁴ Parmi les manuscrits venus de sa bibliothèque à Dijon, soixante-cinq ont sûrement été copiés sur place en ce même XII^e siècle; trente-six en présentent des preuves solides. Ces preuves sont variées, intéressantes: colophons datés pour sept volumes copiés au début de l'abbatit d'Étienne Harding (en 1109 et 1111), contenu à l'usage du monastère pour plusieurs autres, qu'il s'agisse d'un recueil rassemblant bréviaire, missel, règle et coutumier destiné à servir d'exemplar à l'ensemble de l'Ordre (Dijon 114), d'une autre collection des premiers monuments du droit cistercien (Dijon 601), ou qu'à la fin d'une série d'écrits théologiques le copiste ait transcrit une bulle adressée aux abbés «*apud Cistercium congregatis*» (Dijon 42; cf. Pl. 5);—enfin un contingent important d'ex-libris de la main du texte ou d'une main proche, combinés avec des caractères codicologiques significatifs. Fait courant chez les Cisterciens, aucun copiste n'a donné son nom; après l'entrée de saint Bernard à Cîteaux, aucune souscription n'est plus datée, mais de temps à autre des éléments de datation se rencontrent au hasard d'un texte, nous permettant d'ajouter sept volumes datables aux sept datés déjà recensés et de fixer quelques jalons (avant 1152, après 1153, vers 1174, 1182, 1190) le long d'une évolution complexe de l'écriture et du style. Étienne Harding, le deuxième abbé, venu de Sherborne, apporta l'influence de l'Angleterre; simultanément, au tout début du XII^e siècle, le psautier dit «de Robert de Molesme», du nom de son donateur (Dijon 30), introduisit à Cîteaux le style de Saint-Vaast d'Arras; un deuxième exemplaire en fut acquis par Étienne Harding lui-même vers 1125 (Dijon 130). Au milieu du siècle, comme dans les autres monastères de l'ordre, l'influence de Clairvaux devint prépondérante. Pendant la première moitié du XII^e, les manuscrits avaient plutôt l'aspect de livres de travail, les écritures étaient aiguës, assez irrégulières, les corrections nombreuses et souvent très visibles; la décoration était pleine de vie, alliant des capitales anguleuses tracées en deux traits noirs épais soulignés de rouge à des lettrines ornées et historiées, à des dessins rehaussés de couleurs où figuraient des scènes de la vie des moines; les coloris étaient gais, à dominantes bleu franc et rouge orangé, avec ce pourpre foncé que l'on rencontre également dans les manuscrits de Cluny vers la fin du XI^e siècle. Les couleurs sont restées les mêmes lorsque la mise en page a imité celle de Clairvaux et que les éléments figuratifs ont disparu de la décoration pour faire place à des motifs abstraits traités en camaïeu; en même temps, vers la fin du siècle, la disposition des textes offrait cette harmonie majestueuse des proportions, ce modèle impersonnel de l'écriture, qui donnent au style cistercien son caractère de beauté sévère, un peu inhumaine.

33. Cf. M. P. Laffitte-Pochat, dans *École nationale des Chartes. Positions des thèses... de 1969*, p. 75-81. Ce travail a été repris pour l'essentiel dans une communication de l'auteur au Colloque international de Saint-Thierry (11-14

octobre 1976), dont les Actes ont été récemment publiés; voir Bibliographie p. 32.

34. Voir Ch. Oursel, *Miniatures cisterciennes, 1109-1134*; Ch. Samaran et R. Marichal, *Catalogue des mss en écriture latine...*, t. VI.



Vid illud nabuchodonosor somnium uixta litteram designat. notiss-

ma illa danielis. **S**ed oppositio docet. s; displicere non debet. si tropologica discussio ex eadem materia eliciat. quod ad uirtutis firmitatem ut motu disciplinam laetorem ediscat. Ut g' intentionis eius summam pauca pstringam. uidetur propheta hoc loco ex mystica uisione designare quomodo uirtutum contigit paulatim defluere. et quibusdam detrimetorum g'libus in terra corrumpere. et puritatem g' tam quandoq; ad p'stinum ut potius potorem animi statum resurgere. Hec autem p'mutationis corruptela ut reparationis materia acciderent ut solet in uirtutibus tam actiuam uirtutem q' contemplatiua. Quibusq; ni fallor in hac una uisione typus g'pmit. si recte pense. **Q**uid enim est quod nabucodonosor mysticam uisionem accepit. amisit. et postmodum iterum cum uirtutibus agnouit. nam ipsam cum ipsius interuentione ad ultimum reape meruit. Quid magis in his omnibus nobis inuenit. nisi quod contemplationis gratia quicquid diuinitus datur. subtrahitur.

tandemq; multiplici reparatur. Accurrit autem utiq; detrimetum designat in statua. quae inchoata grauo desinit multa. In summo aurea. in medio argentea uel aerea. in imo ferrea uel uulnea. Ecce uidet quomodo inferiora tam semp' inuenit seipsa detritiora. In uariatione p'mutatione metallorum signant uaria detrimetum regnorum. et in utrisq; multiformis defectus motum ut inuicem. **S**ed ecce post multiplicem regnorum defectum. regnum illud suscitatur. quod non dissipabitur in finem. Sic sepe mens humana post multiplicem uariationem. diuina inspiratione compuncta ad iustitiam redit. et ex ipso suo casu eructa et humiliata. quanto eruditior quantoq; humilior. a toto et feruore resurgit. **I**taud quoque notandum quod contemplatiua uirtus gratia. quam actus facili dabitur. s; multo difficilius reparatur. Hinc est nabuchodonosor somnium uisionem quod tam facile amisit. cum tanta difficultate recuperauit. Hinc est quod regnorum detrimetum latius describitur. et g'libus distinguit. et in g'libus uariabilis regni subinductio pauca pstringitur. et subito quidem. et sine ulla ch'g'datione submisit. **E**t forte quod de quibus gemme uirtus gratia dicitur. de uirtute intelligi datur. Nam scriptura saepe unum dicit. et aliud inuenit. **S**olet itaq; uicissim utriusq;



Liber cisterciensis

Fonds difficilement identifiables

« Des manuscrits conservés dans un centre et présentant des traits communs différents de ceux des manuscrits conservés dans d'autres régions... »³⁵ Tel est presque par excellence le cas du fonds ancien de la Grande-Chartreuse, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de Grenoble.³⁶ C'est un ensemble d'une originalité remarquable; l'allure carrée des écritures, présentant dès le XII^e siècle des amorces de brisure, est reconnaissable au premier coup d'œil, ainsi que les décors géométriques, accompagnés ou non d'éléments végétaux et animaux et de personnages d'un dessin souvent maladroit, traités dans des coloris délavés où dominant le bleu pâle et le rouge rose. Les textes sont préparés pour la lecture à l'église et au réfectoire, selon l'usage des Chartreux (cf. Pl. 6). Mais la règle de l'anonymat, appliquée avec une extrême rigueur, a privé les manuscrits de tout élément objectif d'identification: pas de nom de scribe ni de donateur, pas de souscription localisée, ni même d'ex-libris primitifs ou contemporains de la copie; les allusions de la liturgie sont applicables à l'ordre dans son ensemble. Nous savons certes, par la correspondance de Pierre le Vénérable avec Guigues, cinquième prieur de la Grande-Chartreuse, mort en 1137, et avec Bernard, prieur de la chartreuse de Portes, que les Chartreux se sont fait prêter des livres par Cluny en vue de les copier et qu'ils en ont prêté de leur côté;³⁷ l'activité d'écriture a été intense à la Grande-Chartreuse pendant toute la période romane. Mais nous savons aussi que l'abbaye chef d'ordre a échangé des livres avec ses «filles» et qu'elle en a parfois repris les bibliothèques: le cas le plus connu est celui de la chartreuse de Portes, dont les livres sont revenus à la maison-mère à la fin du XVII^e siècle. Il n'est donc pas possible de faire un usage valable des marques de propriété tardives que portent les manuscrits pour déterminer leur origine. C'est à un vrai travail de détective qu'il faudrait se livrer, faisant appel aux plus minutieuses observations techniques, à toutes les sources extérieures connues et à d'innombrables recoupements pour tenter de reconstituer la part propre du scriptorium de la Grande-Chartreuse à l'intérieur de sa bibliothèque.

Manuscrits apparemment localisés

Lorsqu'un scriptorium travaillait pour un autre monastère que le sien propre, il donnait généralement à son ouvrage les marques d'appartenance de la communauté destinataire. D'où, pour le chercheur examinant aujourd'hui l'un de ces manuscrits, une contradiction flagrante entre les conclusions tirées de l'étude historique et celles auxquelles aboutit l'observation codicologique. Ces dernières prévalent toujours, même lorsque le dilemme ne peut être résolu.

Prenons quelques exemples :

1^o. Le bréviaire conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote lat. 12601 est un manuscrit de la fin du XI^e siècle qui a appartenu d'abord au prieuré clunisien de Saint-Taurin en Picardie, avant de passer dans le fonds de Saint-Germain-des-Prés. Il ne peut avoir été copié à Saint-Taurin, fondé seulement au XII^e siècle (et désigné par un certain nombre d'additions dans la liturgie). Par contre, le calendrier fait une place éminente aux fêtes de saint Odilon, abbé de Cluny («*Transitus sancti Odilonis abbatis, in cappis XII lectiones*», fol. 16^v), et de la dédicace de l'ancienne basilique de Saint-Maïeul à Cluny («*Dedicatio basilice Cluniacensis, XII lectiones in cappis*», 14 février, fol. 17); il en va de même, dans le propre des saints, des offices des principaux patrons de l'abbaye. La copie du bréviaire semble donc avoir été faite à Cluny, entre 1064, date de la canonisation officielle de saint Odilon, et 1095, année de la consécration

35. Cf. *supra*, p. 12.

36. Cf. P. Vaillant, *La lettre ornée à travers les manuscrits cartusiens de la Bibl. de Grenoble (fin XI^e-XI^e s.)*, 1945; *Les enluminures des mss cartusiens*, [1958]; et

Ch. Samaran et R. Marichal, *op. cit.*, t. VI.

37. Cf. P. Fournier, E. Maignien et A. Prudhomme, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. VII, Grenoble, 1889, p. ix-xi.

certe si apud quendam magnum
 iudicem causa quolibet nra eet bre
 crastino uentilanda. totus bohier
 nus dies in cogitatione duceatur;
 Patronum nra fraternitas quere
 ret. magisq; precibus ageret:
 ut apud tantum iudicem sibi defen
 so; ueniret; Ecce distichus iudex
 ihc uenturus est. tanta illius an
 geloy coealy archangloyq; coeali
 terroz adhibetur; In illo conuentu
 causa nra discutatur. tamen nos
 patronos modo no querimus: quo
 tunc defensores habeamus; Adsu
 defensores nri: sci martires; Rogari
 uolunt. atq; ut ita dixerim que
 runt ut querantur; Hos ergo ad
 uitores nre orationis querite. hos
 prechores nri reatus inuenite; Quia
 ne puniret peccatores: rogari uult
 t ipe qui iudicat; Unde t tam lon
 go tempore comminatur iram: t
 tamen misericorditer expectat;
 Sic aute nos t misericordia eius refoue
 at: ut nullo modo negligentes red
 pdat; Sic nos peccata nra perturbet:
 ut mens in deipanonem no pruar;
 Quia t ipe si presumentes metumus.
 si metuentes speram. Eternu regnu
 citius adepturi sumus: p dnm nrm
 ihm xpm. qui cum deo patre t
 spu sco uiuit t regnat deus p infim
 ta scia scloy: amen; In natali sci
 uincenci s. ic. i refectorio.
Probabile fact est ad glam
 uincenci nri: quod descrip
 tis passionis ipius gestis. ti
 tulo inuabit inuicis; Unde reddi
 mus fide plenam relationem: qua
 litterarum apicibus annotari iuber
 no inmerito noluit: quia uictum
 se erubesceret audiri; Naturalis

siquidem prudentia est male cr
 tum. auferre de medio testimo
 um pbitat; Sed qm nobilem mar
 tyri triumphum. noticie fidelium
 tradere disponimus: dignum est ut
 t generis ipius nobilitas breuiter in
 ueniat; Exat enim patre eutacio p
 gentius: qui fuit aggressi nobilissim
 consulis filius; Mater uero eius enola
 ex osca urbe noscitur precreata; Qui
 a puericia studijs litteraru traditus:
 supna prudente elementia. que sibi
 cum preuidebat uas electionis futu
 rum. gemina scientia sub beato
 ualerio cesar. auguste ciuitatis ant
 ure. efficacissime daruit: a quo etiam
 scitate insignis. diaconi arcem susce
 pit; t qm idem eps impediogit lin
 gue fuisse dimosctur: tradito doctri
 ne ministerio uenerabili uincencio:
 ipe orationi. t diuine contemplationi
 sedulus insistebat; At uero memoza
 tus archidiaconus: uices sepe ponti
 ficis. diligenter t oportune exsequ
 batur; Cum igitur apud cesaraugus
 tam ciuitate. ut multoz sinceritas
 t signata ueritatis uerba testantur.
 dactano cuiusdam presidi gentili t sa
 crilego. a dms furs diodetiano uide
 licet t maximo. seuendi in xpia
 nos forte occasio cecidisset: t ei obla
 uam pfane crudelitatis rabies aspi
 rasset: epol ac presbiteros ceterosq;
 sacri obijus ministros spū nequicie
 exagitatus. capi precepit; Proanus
 ergo ualernus eps. t uincencius archi
 diaconus. fidei soliditate t spe fruendi
 inctone subnra. in confessionem dei
 tant alacriter cucurrerūt: tanto fe
 liciores se futuros ee credentes: quan
 to actioza tyranni supplicia. pia lon
 ganimitate certassent eumcere;

In festo. s. uin
 cenci pmo de
 bent legi duo
 residua festi scē
 agnetis
 s. residuū ho
 melie. t resi
 duū passiois.
 uere ret. x.
 folia. t ibi
 inuenies.

de la nouvelle église de Saint-Hugues. Mais l'aspect de son écriture, le style de sa décoration, ne correspondent pas à ceux du groupe le mieux connu et le plus nombreux des manuscrits clunisiens produits pendant la même période, celui *dit* du grand Lectionnaire n° 2246 du fonds des nouvelles acquisitions latines de la Bibliothèque nationale.

S'agit-il du travail d'un religieux étranger de passage — tant de moines venus de tous les points de la chrétienté se sont croisés à Cluny sous l'abbatit de saint Hugues — ? S'agit-il d'un don provenant d'un autre centre ? La question n'a pas reçu encore de réponse satisfaisante.³⁸

2°. Un autre manuscrit d'un prieuré cluniste a pu livrer ses secrets. Il s'agit d'un martyrologe datant également de la fin du XI^e siècle et relié dans un recueil constitué à Saint-Martin-des-Champs (Bibl. nat. lat. 17742). Ce martyrologe a été adapté dès l'origine à l'usage du couvent parisien et passait pour y avoir été copié. Jean Vezin, examinant un jour le volume, a découvert qu'il n'en était rien. Frappé dès l'abord par l'aspect clunisien des lettres ornées, avec leurs motifs à extrémités trilobées réservés sur des fonds où s'alliaient le pourpre foncé et le carmin, il a poussé plus avant ses recherches et reconnu dans les formes et les détails de l'écriture les habitudes de plusieurs copistes du scriptorium ; une étude approfondie du contenu lui a permis enfin de mettre en évidence dans le texte primitif des dévotions et des fêtes propres à Cluny et d'attribuer sans hésitation l'origine du manuscrit à l'abbaye-mère, qui avait doté ainsi l'une de ses filles.³⁹

3°. Quant au très beau sacramentaire connu des historiens de l'art au XI^e siècle sous le nom de *Sacramentaire de Saint-Denis* (Bibl. nat. lat. 9436), les spécialistes s'accordent aujourd'hui à ne voir en Saint-Denis que son destinataire. Lui aussi présente pourtant bien des apparences trompeuses de localisation : calendrier et liturgie sont à l'usage de Saint-Denis ; une miniature en pleine page dans le corps du volume représente saint Denis et ses compagnons ; les litanies du Samedi saint comportent des prières pour le roi de France et son armée ; enfin, le manuscrit est resté la propriété de l'abbaye royale jusqu'à la Révolution. Mais les caractères codicologiques du volume ne conviennent pas à une origine située dans la région parisienne ; évoquant bien plutôt un atelier du nord de la France ; cette hypothèse se trouve renforcée par l'importance donnée dans la liturgie aux offices de saint Vaast. Il est fort probable que le sacramentaire a été exécuté à Saint-Vaast d'Arras pour le compte de Saint-Denis, dont les moines faisaient assez volontiers appel à d'autres scriptoria : la Bibliothèque nationale conserve en effet un autre sacramentaire copié pour eux à Saint-Amand-en-Pevèle entre 878 et 886 (Bibl. nat. lat. 2290).

CONCLUSION. ÉTAT DES TRAVAUX ET RECHERCHES

Après avoir rapidement énuméré les moyens d'approche dont nous disposons pour identifier les manuscrits monastiques de l'époque romane et les rattacher à leurs groupes d'origine, après en avoir éprouvé les possibilités et les limites, il reste à examiner quels sont les résultats déjà acquis dans ce domaine particulier de la codicologie médiévale et quelles tendances s'y manifestent.

Une première impression se dégage de la bibliographie dont nous disposons : l'intérêt porté aux scriptoria des XI^e et XII^e siècles par les chercheurs est d'assez fraîche date. Jusqu'aux années précédant immédiatement la deuxième guerre mondiale, le principal souci des paléographes resta celui des écritures des premiers siècles du Moyen âge ; les historiens des fonds monastiques se préoccupèrent avant tout de reconstituer les bibliothèques d'après les anciens catalogues, sans aller jusqu'à rechercher l'origine *réelle* des manuscrits. Le bilan dressé en 1948 par André Vernet,

38. Cf. V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits...*, t. III, p. 226-228 ; J. Vezin, *Scriptorium* 21 (1967), p. 316. Voir aussi, à propos des problèmes complexes posés par le scriptorium de Cluny, M. C. Garand, 'Le scriptorium de Cluny, carrefour d'influences au XI^e siècle...', *Journal des*

savants, 1977, p. 257-283.

39. Cf. J. Vezin, 'Un martyrologe copié à Cluny à la fin de l'abbatit de s. Hugues', dans *Hommages à André Boutemy*, 1976, p. 404-412.

portant sur les travaux des années 1937 à 1947,⁴⁰ ne contient que bien peu d'allusions à des études de scriptoria. Faisant le point à son tour sur l'état des recherches en 1961 dans *l'Histoire et ses méthodes*, Charles Perrat constatait :⁴¹ «A l'heure actuelle... seuls certains pays comme la Suisse, ou des centres calligraphiques particulièrement importants, tels que ceux de Bobbio, du Mont-Cassin, de Tours et de Cologne ont fait l'objet de recherches approfondies». Un an plus tard, Charles Samaran soulignait le retard des paléographes dans «la détermination de... ce qu'on appelle, dans notre jargon, pour les écoles monastiques, des *scriptoria*». Il ajoutait : «Si nous nous interrogeons... sur ce domaine particulièrement important de nos études, que voyons-nous dans les différents pays d'Europe? Naturellement, d'innombrables travaux de détail sur tel manuscrit... des études sur telle ou telle bibliothèque d'établissement monastique... Mais des monographies rassemblant tout ce que l'on a pu découvrir sur l'activité et le développement de tel scriptorium on peut, dans chaque pays, les compter sur les doigts de la main». ⁴² Encore pouvait-il citer dans sa liste les travaux de Rand sur Tours, de Tafel et de Lowe sur Lyon, de Lindsay et Lehmann sur Fulda et Mayence, de Bernhard Bischoff sur les scriptoria de l'Allemagne du Sud etc., qui, comme les recherches évoquées par Charles Perrat, portaient avant tout sur des fonds antérieurs au XI^e siècle. Pour la période qui nous intéresse, la moisson était plus maigre encore. L'exemple de Léopold Delisle, qui dès la fin du XIX^e siècle avait tenté, dans son *Cabinet des manuscrits*, de faire la genèse des grands fonds monastiques conservés à la Bibliothèque nationale, resta longtemps sans écho.

En 1914 un autre précurseur, Elias Avery Lowe, à qui son maître Traube avait donné pour sujet de thèse le rôle du Mont-Cassin dans la transmission des classiques latins, entreprit en guise de travail préliminaire une étude d'ensemble des manuscrits copiés dans le sud de l'Italie, et publia «*The Beneventan script...*»; il y considérait non plus seulement l'aspect et l'évolution de cette écriture depuis la fin du VIII^e jusqu'à la fin du XIII^e siècle, mais recherchait les copistes, leurs ateliers, regroupait par centres les manuscrits conservés. Cet ouvrage, que Lowe reprit quinze ans plus tard pour en faire ses deux admirables albums de fac-similés, *Scriptura Beneventana*, est le premier travail proprement codicologique auquel nous puissions nous référer.

Entre 1930 et 1940, de nouveaux pionniers se manifestaient. Tandis que Charles Samaran chargeait les élèves de son cours de paléographie des Hautes-Études, à Paris, de rassembler tous les renseignements possibles concernant les scriptoria, le chanoine Leroquais menait avec un autre séminaire des mêmes Hautes-Études une enquête sur les «calendriers» propres à chaque ordre religieux et aux principales églises, afin d'y trouver des critères de localisation et de datation pour les manuscrits liturgiques. En 1935, Albert Bruckner publiait le premier tome des *Scriptoria medii aevi Helvetica*; cette collection, qui atteignait en 1977 quatorze volumes, contient l'étude systématique, accompagnée de photographies à l'échelle des documents originaux, de la production des centres d'écriture suisses classés par diocèses: l'activité de ces ateliers remontant souvent au Haut Moyen âge, le XI^e et le XII^e siècles n'occupent pas la première place, mais elle y reste fort importante.

Pendant la même période, en 1938 et en 1939, paraissaient deux premiers essais de synthèse historique qui restent aujourd'hui encore des instruments de travail excellents: le t. IV de *l'Histoire de la propriété ecclésiastique en France* d'Émile Lesne, *Les livres*, dans lequel il étudiait le fonctionnement des scriptoria et l'organisation des bibliothèques jusqu'à la fin du XI^e siècle; le recueil *The Medieval Library*, dirigé par J.W. Thompson, où figurait un chapitre fort bien documenté sur le travail en scriptorium dans les différents ordres religieux, principalement au XI^e et au XII^e siècles.

40. A. Vernet, 'Études et travaux sur les bibliothèques médiévales. 1937-1947', *Revue d'Histoire de l'Église de France* 34 (1948), p. 63-94.

41. *L'Histoire et ses méthodes*, p. 600.

42. Ch. Samaran, *Le Comité international de Paléographie...*, p. 91.

Plusieurs facteurs jouèrent à partir de 1945 pour amener un renouvellement et une transformation dans les points de vue des chercheurs à l'égard des fonds monastiques romans : la naissance, tout d'abord, de la codicologie auprès et au-delà de la paléographie et de l'histoire de l'art, créant l'habitude de considérer les manuscrits comme objets d'étude en eux-mêmes; le souci grandissant chez les paléographes et les historiens de l'enluminure d'appuyer leurs théories sur des données vérifiées ou vérifiables; la fondation sous l'égide de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, de la revue *Scriptorium* qui allait fournir une tribune aux idées nouvelles; le développement d'établissements comme l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes à Paris, le Centre national d'Archéologie et d'Histoire du livre à Bruxelles, le Centre d'Histoire de l'Écriture à Louvain; enfin et surtout le lancement, à la suite du premier Colloque international de paléographie, tenu sous la présidence de Charles Samaran en 1953, du Catalogue des manuscrits en écriture latine 'datés de temps et de lieu'. Animée par les meilleurs spécialistes dans le monde, l'entreprise a permis la publication à ce jour de dix-huit volumes accompagnés de planches auxquels d'autres viendront bientôt s'ajouter, répartis entre la France, les Pays-Bas, la Belgique, l'Autriche, l'Italie, la Suisse, la Suède et l'Angleterre; elle met dès maintenant un matériel de références considérable à la disposition des codicologues et compte une part importante de manuscrits monastiques, tout en jetant une lumière impitoyable sur la complexité des problèmes à résoudre.

Le mouvement amorcé lentement, et limité d'abord à quelques travaux préliminaires émanant surtout d'historiens de la miniature (ainsi les articles d'André Boutemy sur les manuscrits du Nord de la France, celui d'Amédée Boinet sur l'atelier de Liessies), s'est affirmé aux environs de l'année 1960. C'est vers cette époque que paraissaient, en 1957 d'abord puis en 1960, deux articles essentiels de François Masai, l'un des fondateurs de *Scriptorium* : à propos de « *la condition des enlumineurs* » et des « *manuscrits à peintures de Sambre-et-Meuse aux XI^e et XII^e s.* », il jetait les fondements d'une véritable méthode de critique interne et externe des données fournies par les manuscrits monastiques et mettait en garde les chercheurs contre une localisation trop étroite : « Le cadre géographique doit être conçu comme une aire plus ou moins vaste et non en termes de localité... Même lorsqu'il sera possible de situer la copie d'un livre en un lieu déterminé, on se gardera bien d'étendre automatiquement le bénéfice de cette précision à l'enluminure ou à la reliure du livre, si elles émanent d'artisans qualifiés... ».⁴³

C'est en 1960 aussi que Neil R. Ker publiait, entre les deux premières éditions de ses *Medieval Libraries of Great Britain*, axées sur la reconstitution des bibliothèques, une étude consacrée aux scriptoria anglais eux-mêmes, à leurs méthodes de travail et à leur production au cours du siècle qui suivit la conquête normande (entre 1066 et la fin du XII^e s.).⁴⁴ Peu auparavant, Jacques Chailley, en France, avait étudié en musicologue les manuscrits liturgiques de Saint-Martial de Limoges, alors que le paléographe hollandais G. I. Liefstinck découvrait dans les systèmes de foliotation des livres des abbayes des Dunes et de Ter Doest des critères lui permettant de distinguer les deux fonds originels aujourd'hui mélangés.

Parallèlement, l'habitude se prenait à l'École des chartes, sous la direction de Charles Perrat, de choisir pour sujets de thèse des monographies de scriptoria : ainsi furent traités successivement et sous différents aspects les ateliers d'Angers, de Normandie, de Moissac, de Saint-Martial de Limoges, de Saint-Thierry de Reims, de Saint-Vaast d'Arras... recherches fécondes, menées avec beaucoup de rigueur pour dégager la part propre à chaque centre, les mouvements des copistes, des enlumineurs, des notateurs, allant jusqu'à joindre, comme l'a fait Jean Dufour à propos de Moissac, l'examen du fonds d'archives à celui de la bibliothèque (lorsque les actes étaient évidemment l'œuvre des mêmes copistes) afin d'éclairer grâce à lui la chronologie du scriptorium.

43. F. Masai, *Les mss à peintures de Sambre-et-Meuse*... p. 189.

44. Les ouvrages et travaux évoqués dans ce « tour d'horizon » seront cités en détail dans la bibliographie.

Une semblable tendance a pris naissance à Liège auprès du professeur Jacques Stiennon.

Aujourd'hui, il ne paraît plus possible de considérer en isolé un manuscrit monastique important. J'ai parlé plus haut de l'étude consacrée récemment par Carl Nordenfalk au *Livre des Évangiles* d'Upsal;⁴⁵ à propos de cet admirable manuscrit et pour mieux le comprendre, il a repris toute l'histoire du scriptorium d'Echternach jusqu'à la fin du XI^e siècle. T. A. M. Bishop en a fait de même pour Saint-Augustin de Canterbury dans la seconde moitié du X^e siècle, lorsqu'il présentait l'édition en fac-similé du *Codex Scaligeranus 69* de Leyde dans la collection des *Umbrae codicum occidentalium* en 1966.

D'autres types de travaux se poursuivent sur des points particuliers qui peuvent fournir de nouveaux critères d'identification : études de reliure à la suite de Berthe Van Regemorter ; démarche originale de Léon Gilissen à Bruxelles, établissant à l'aide d'une série de calculs les rapports constants propres à chacune des écritures apparemment semblables des copistes d'un même atelier ; et demain, sans doute demanderons-nous à notre tour, à la suite de nos amis les paléographes hébraïques, l'aide des physiciens avec l'emploi de méthodes optiques pour reconnaître les différentes « mains ».

Nous ne sommes qu'au début de nos découvertes et il serait souhaitable de voir succéder aux recherches sporadiques menées actuellement une enquête systématique, complémentaire de celle des manuscrits datés et internationale comme elle. Le travail est fait en Suisse, les éléments en existent en Angleterre et en France ; la publication commencée des *Medieval libraries of Belgium*⁴⁶ dotera bientôt la Belgique du point de départ indispensable à une telle recherche ; en Allemagne, en Italie, les équipes de chercheurs nécessaires existent. Seule, la possession du plus grand nombre possible de renseignements permettra d'en tirer des conclusions valables pour nos disciplines : histoire de l'écriture, dont l'évolution semble très différente selon les régions, histoire de la décoration, qui pose tant de problèmes épineux d'écoles et d'influences réciproques, étude enfin de la transmission des textes et du cheminement des courants de pensée.

Il est un dernier domaine, assez inattendu, qui peut bénéficier des recherches des codicologues, et c'est celui de l'histoire économique et sociale. Parmi les questions soulevées par l'étude des volumes sur parchemin reparaissent régulièrement celles-ci : Combien fallait-il de peaux pour faire un manuscrit ? donc, combien de bêtes ? et quelles bêtes ? d'où venaient, dans chaque centre, les peaux ? ce qui revient à demander, comme le fit un jour Jeanne Viellard sous forme de boutade : « Mais qui donc a mangé tous ces moutons ? » et ces veaux, et ces chèvres... Des questions du même genre se posent pour les reliures, matière des couvertures ou bois employé pour les ais, pour les composants des encres aussi et des couleurs... Je terminerai donc sur un vœu : Pourquoi ne pas envisager, en notre époque de pluridisciplinarité, un programme de recherche qui associerait, autour d'une même région ou d'un même centre monastique, des historiens, des paléographes-codicologues, des chimistes et des physiciens ?

45. Cf. p. 13 et n. 18.

46. Cf. G. Zelis et E. Van Balberghe, *Scriptorium* 26 (1972), p. 348-357 ; deux études ont paru à ce jour, l'une sur les manuscrits d'Orval (par Anne-Catherine Fraeijs de

Veubeke, *Scriptorium* 27 (1973), p. 102-106), l'autre sur ceux d'Aulne (par Guy Zelis, *Scriptorium* 28 (1974), p. 103-109).

MANUSCRITS MONASTIQUES ET SCRIPTORIA

BIBLIOGRAPHIE

N.B. — Cette liste reprend et complète les éléments figurant dans le texte de l'article, mais ne comporte encore qu'un choix de titres : elle n'a pas la prétention d'être exhaustive. Pour permettre aux lecteurs de suivre plus sûrement les progrès des recherches codicologiques, les ouvrages cités ont été placés dans l'ordre chronologique de leur parution à l'intérieur de chaque rubrique; les centres ont été classés par pays, dans l'ordre alphabétique des noms de lieux.

GÉNÉRALITÉS

- 1868-81 Delisle (Léopold), *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale (nationale)*. — Paris, 3 vol. in-4° + 1 vol. de planches.
Description, notamment, des fonds de Cluny, Corbie, Saint-Martial de Limoges, Saint-Amand-en-Pevèle, Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Victor.
- 1934 Leroquais (Victor), *Les Bréviaires manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, t. I, p. I-CXXXIII : *Introduction*.
Élaboration d'une méthode de recherche de l'origine et de la date pour les manuscrits liturgiques.
- 1938 Lesne (Émile), *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. IV. *Les livres, scriptoria et bibliothèques du commencement du VIII^e siècle à la fin du XI^e siècle*. — Lille, in-8°.
Voir surtout les pages 80-444 concernant le fonctionnement des scriptoria et les principaux scriptoria de France à cette époque.
- 1939 Thompson (James W.), *The medieval library*. — Chicago, in-8°.
Voir p. 594-612, *The scriptorium*, by Florence Edler de Roover.
- 1956-57 Masai (François), 'De la condition des enlumineurs et de l'enluminure à l'époque romane', *Bulletino dell'Archivio paleografico italiano* 2-3, p. 135-144.
Contient des réflexions d'un grand intérêt sur la vie des artisans du livre et l'analyse des manuscrits.
- 1959 Porcher (Jean), *L'enluminure française*. — Paris, Arts et Métiers graphiques, in-4°.
Voir p. 7-40, *L'enluminure romane*.
- 1959 Samaran (Charles) et Marichal (Robert), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*. — Paris, Éditions du C.N.R.S., t. I, p. VII-XIV : *Introduction*, par Charles Samaran.
- 1960 Masai (François), 'Les manuscrits à peintures de Sambre-et-Meuse aux XI^e et XII^e siècles. Pour une critique d'origine plus méthodique', *Cahiers de civilisation médiévale* 3 (1960), p. 169-189.
Fondement d'une méthode de critique des données fournies par les manuscrits.
- 1961 Samaran (Charles), *L'Histoire et ses méthodes*. — Paris, in-8° (Encyclopédie de la Pléiade); p. 585-615 : *Paléographie médiévale*, par Charles Perrat; p. 1085-1094 : *Les bibliothèques... Les manuscrits*, par Gilbert Ouy.
- 1962 Samaran (Charles), 'Le Comité international de Paléographie', *Journal des Savants*, p. 75-94.
Reprise et développement de l'Introduction au *Catalogue des manuscrits en écriture latine*.
- 1967 Vezin (Jean), 'Observations sur l'emploi des réclames dans les manuscrits latins', *Bibliothèque de l'École des chartes* 125, p. 5-33.
Une partie de l'article traite des coutumes pratiquées aux XI^e et XII^e siècles.
- 1969 Gilissen (Léon), 'Un élément codicologique trop peu exploité, la réglure', dans *Mélanges Lyna*, p. 150-162.
Les pages 153-154 sont consacrées à des manuscrits monastiques, le lectionnaire et la Bible de Lobbes.
- 1973 Gilissen (Léon), *L'expertise des écritures médiévales. Recherche d'une méthode avec application à un manuscrit du XI^e siècle : le Lectionnaire de Lobbes. Codex Bruxellensis 18018*. — Gand, in-4°.
- 1977 Gilissen (Léon), *Prolégomènes à la codicologie. Recherches sur la construction des cahiers et la mise en page des manuscrits médiévaux*. — Gand, in-4°.
Ce travail neuf et fécond fournit une foule d'informations sur les opérations préliminaires à la copie des textes dans les scriptoria, avec des notices de manuscrits.

ÉTUDES DE SCRIPTORIA

Allemagne

- 1950 Schilling (Rosy), 'Studien zur deutschen Goldschmiedekunst des 12. und 13. Jahrhunderts', in *Form und Inhalt. kunstgeschichtliche Studien Otto Schmidt... dargebracht*.
- 1972 ARNSTEIN — Köllner (Herbert), 'Ein Annalenfragment und die Datierung der Arnsteiner Bibel in London', *Scriptorium* 26, p. 34-50.

- 1970 ESSEN — Kasnitz (Rainer), 'The Gospel Book of Abbess Svanhild of Essen in the John Rylands Library', *Bulletin of the John Rylands Library* 53, p. 122-166 et 360-396.
- 1973 FREISING — Daniel (Natalia), *Handschriften des zehnten Jahrhunderts aus der Freisinger Dombibliothek*. — Munich, in-8°.
- 1973 OTTOBEUREN — Smith (C. E. L.), 'A twelfth century lectionary from Ottobeuren', *Scriptorium* 27, p. 237-251.
- 1963 PETERHAUSEN — Tuchle (Hermann), 'Ein Wagenhausener Nekrolog aus Peterhausen', *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte* 13, p. 196-205.
- 1969 RATISBONNE (SAINT-EMMERAND) — Spunar (Pavel), 'Ein Beitrag zur Festlegung des Platzes des Vyšehrad Kodex in der Entwicklung der Schreiberkunst Mitteleuropas', *Scriptorium* 23, p. 13-24.
- 1965 REICHENAU — Turner (D. H.), 'The Reichenau Sacramentaries at Oxford and Zurich', *Revue Bénédictine* 75, p. 240-276.
- 1963 SAINT-BLAISE — Bober (Harry), *The Saint Blasien Psalter*. — New York, in-4°.
- 1972 TEGERNSEE — Eder (Christine Elisabeth), *Die Schule des Klosters Tegernsee im frühen Mittelalter im Spiegel der Tegernseer Handschriften*. — Munich, in-8°.
- Autriche*
- 1969 Unterkircher (Franz), *Die datierten Handschriften der Österreichischen Nationalbibliothek bis zum Jahre 1400*. — Vienne, Hermann Böhlau, in-4°, 1 vol. texte, 1 vol. planches.
- 1969 ADMONT — Hodl (Gustav), 'Die Admonter Briefsammlung 1158-1162 (Cod. Vindobon. palat. 629)', *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters* 25, p. 347-470 et 26, p. 150-199.
- 1967 MONDSEE — Pfaff (Carl), *Scriptorium und Bibliothek des Klosters Mondsee im Hohen Mittelalter*. — Vienne, in-4°.
- Belgique*
- 1951 Stiennon (Jacques), 'Du lectionnaire de Saint-Trond aux Évangiles d'Averbode, contribution à l'étude de la miniature mosane au XII^e siècle', *Scriptorium* 7, p. 37-50.
- 1968 *Manuscrits datés conservés en Belgique. T. 1: 819-1400... sous la direction de François Masai et de Martin Wittek*. — Bruxelles-Gand, in-4°.
- 1972 Van Balberghe (Émile) et Zelis (Guy), 'Introduction au *Medieval Libraries of Belgium*', *Scriptorium* 26, p. 348-357.
- 1945 AFFLIGHEM — Coosemans (V.), 'Affligemsche kopiïsten en miniaturisten in de XII^e eeuw', *Affligemensia* 1, p. 1-16.
- 1974 AULNE — Zelis (Guy), dans *Medieval Libraries of Belgium*, edited by Émile Van Balberghe and Guy Zelis, dans *Scriptorium* 28, p. 103-109.
- 1953 BRUGES (SAINT-DONATIEN) et TER-DOEST — Lieftinck (G.I.), *De librijen en scriptoria der Westvlaamse Cisterciënser-abdijen Ter Duinen en Ter Doest in de 12^e en 13^e eeuw en de betrekkingen tot het atelier van de kapittelschool van Sint-Donatiaan te Brugge*. — Bruxelles, in-8°.
- 1963 Janssens de Bisthoven (B.), *De abdij van de Duinen te Brugge*. — Bruges, in-16.
- 1957 GAND — Verhulst (A.), 'L'activité et la calligraphie du scriptorium de l'abbaye de Saint-Pierre du Mont-Blandin à l'époque de l'abbé Wichard', *Scriptorium* 11, p. 15-21.
- 1973 ORVAL — Fraeijs de Veubeke (Anne-Catherine), dans *Medieval Libraries of Belgium*, edited by Émile Van Balberghe and Guy Zelis, dans *Scriptorium* 27, p. 102-106.
- 1933 STAVELOT — Gessler (Jean), 'Les catalogues des bibliothèques monastiques de Lobbes et de Stavelot', *Revue d'Histoire ecclésiastique* 29, p. 82-96.
- 1959 Masai (François), 'Miniature mosane ou miniature saxonne? A propos du Sacramentaire de Wibald de Stavelot', *Scriptorium* 13, p. 22-26.
- France*
- 1925 Dobias-Rojdestvenskaia (Olga), 'Quelques considérations sur les origines de l'écriture dite «gothique»', dans *Mélanges d'Histoire du Moyen Âge offerts à M. Ferdinand Lot*, p. 691-723.
- 1965 Samaran (Charles) et Marichal (Robert), *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste. T.V. : Est de la France... par Monique Garand, Madeleine Mabilbe et Josette Metman, avec le concours de † Marie-Thérèse Vernet*. — Paris, in-4°, 1 vol. texte, 1 vol. planches; p. VII-XXVIII, *Introduction*, par Monique-Cécile Garand : scriptoria de Reims, Belval, Signy, le Mont-Dieu, Clairvaux, Verdun.

MANUSCRITS MONASTIQUES ET SCRIPTORIA

- 1968 Id., t. VI : *Bourgogne. Centre, Sud-Est et Sud-Ouest de la France...* par Monique Garand, Madeleine Mabillet et Josette Metman; p. VII-XXXV, Introduction, par Josette Metman : scriptoria de Cîteaux, La Ferté-sur-Grosne, Auxerre, Sens, La Grande-Chartreuse, Albi.
- 1974 Id., t. III : *Bibliothèque nationale, fonds latin (n° 8001 à 18613)...* par Madeleine Mabillet, Monique-Cécile Garand et Denis Escudier, sous la direction de Marie-Thérèse d'Alverny; p. VII-XXV, Introduction, par Marie-Thérèse d'Alverny : scriptoria d'Echternach, Saint-Germain-des-Près, Saint-Maur-des-Fossés, Corbie, Saint-Victor de Paris. Observations sur le travail en scriptorium.
- 1933 ANCHIN — William (Watkin), 'The Anchin manuscript (Douai 372)', *Speculum* 8, p. 242-254.
- 1958 ANGERS — Vezin (Jean), *Les scriptoria d'Angers au XI^e siècle.* — Résumé de thèse dans *École nationale des chartes. Positions des thèses...* de 1958, p. 131-138.
- 1974 Id., Publication in extenso. — Paris, in-4° (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, IV^e section* — n° 322).
- 1970 ARRAS (SAINT-VAAST) — Escudier (Denis), *Le scriptorium de Saint-Vaast d'Arras des origines au XII^e siècle. Contribution à l'étude des notations neumatiques du Nord de la France.* Résumé de thèse dans *École nationale des Chartes. Positions des thèses...* de 1970, p. 75-82.
- 1962 AURILLAC (SAINT-GÉRAUD) — Beaufrère (A.), 'L'église Saint-Géraud', *Revue de la Haute-Auvergne* 38, p. 452-467.
- 1951 CLAIRMARAIS — Van Regemorter (Berthe), 'La reliure des manuscrits à Clairmarais aux XII^e-XIII^e siècles', *Scriptorium* 5, p. 99-100.
- 1956 CLAIRVAUX — Leclercq (Jean), 'L'archétype clarévallien des traités de saint Bernard', *Scriptorium* 10, p. 229-233.
- 1959 Bredero (A. H.), 'Un brouillon du XII^e siècle. L'autographe de Geoffroy d'Auxerre', *Scriptorium* 13, p. 27-60.
- 1964 CLUNY — Schapiro (Meyer), *The Parma Ildefonsus, a romanesque illuminated manuscript from Cluny and related works.* — S.I., College Art Association of America.
- 1967 Vezin (Jean), 'Une importante contribution à l'étude du scriptorium de Cluny à la limite des XI^e et XII^e siècles', *Scriptorium* 21, p. 312-320.
- 1976 Id., 'Un martyrologie copié à Cluny à la fin de l'abbatit de saint Hugues', *Hommages à André Boutemy (Latomus 145)*, p. 404-412.
- 1977 Garand (Monique-Cécile), 'Le scriptorium de Cluny, carrefour d'influences au XI^e siècle : le manuscrit Paris, B.N., nouv. acqu. lat. 1548', *Journal des savants*, p. 257-283.
- 1971 CORBIE — Avril (François), 'Un manuscrit de Beauvais et le Maître des Évangiles de Corbie', *Cahiers archéologiques* 21, p. 180-190.
- 1966 FLEURY (SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE) — Huglo (Michel), 'Un missel noté de Fleury', *Scriptorium* 20, p. 275-276.
- 1953 HAUTMONT — Leclercq (Jean), 'Les manuscrits de l'abbaye d'Hautmont', *Scriptorium* 7, p. 59-67.
- 1955 Id., 'Un nouveau manuscrit d'Hautmont', *Scriptorium* 9, p. 107-109.
- 1948 LIESSIES (SAINT-LAMBERT) — Boinet (Amédée), 'L'atelier de miniaturistes de Liessies au XII^e siècle', *La Bibliofilia* 50, p. 149-161.
- 1952 Leclercq (Jean), 'Les manuscrits de l'abbaye de Liessies', *Scriptorium* 6, p. 50-63.
- 1962 LIMOGES (SAINT-MARTIAL) — Alverny (Marie-Thérèse d'), 'L'écriture de Bernard Itier', *Medievalia et Humanistica* 14, p. 47-56.
- 1969 Gaborit-Chopin (Danielle), *La décoration des manuscrits à Saint-Martial de Limoges et en Limousin du IX^e au XII^e siècle.* — Paris-Genève, in-8° (*Mémoires et Documents publiés par la Société de l'École des chartes*, 17).
- 1972 MOISSAC — Dufour (Jean), *La bibliothèque et le scriptorium de Moissac.* — Genève-Paris, in-8° (*Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e section de l'École pratique des Hautes-Études. V. Hautes Études médiévales et modernes*, 15).
- 1966 LE MONT-SAINT-MICHEL — Preaux (Jean), 'Le manuscrit Avranches 240 et l'œuvre de Martianus Capella', *Horae Eruditaе*, p. 135-149.
- 1967 Avril (François), 'La décoration des manuscrits au Mont-Saint-Michel', dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, t. II, p. 203-238.
- 1970 Alexander (J. J. G.), *Norman Illuminations at Mont-Saint-Michel. 996-1100.* — Oxford, in-4°.
- 1963 NORMANDIE — Avril (François), *La décoration des manuscrits dans les abbayes bénédictines de Normandie aux XI^e et XII^e siècles.* — Résumé de thèse dans *École nationale des chartes. Positions des thèses...* de 1963, p. 21-28.

MONIQUE-CÉCILE GARAND

- 1969 REIMS (SAINT-THIERRY) — Laffitte-Pochat (Marie-Pierre), *La bibliothèque et le scriptorium de Saint-Thierry de Reims (970-1225)*. — Résumé de thèse dans *École nationale des chartes. Positions des thèses... de 1969*, p. 75-81.
- 1979 Id., 'Esquisse d'une bibliothèque médiévale: le fonds de manuscrits de l'abbaye de Saint-Thierry', dans *Saint-Thierry, une abbaye du VI^e au XX^e siècle. Actes du colloque international... Reims-Saint-Thierry, 11 au 14 octobre 1976*, p. 73-100.
- 1942 SAINT-AMAND-EN-PEVÈLE — Boutemy (André), 'Les enlumineurs de l'abbaye de Saint-Amand', *Revue Belge d'archéologie et d'histoire* 12, p. 131-167.
- 1946 Id., 'Le scriptorium et la bibliothèque de Saint-Amand d'après les manuscrits et les anciens catalogues', *Scriptorium* 1, p. 6-16.
- 1949 Id., 'Un trésor injustement oublié: Les manuscrits enluminés du Nord de la France', *Scriptorium* 3, p. 110-122.
- 1955 SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS — Deslandres (Yvonne), 'Les manuscrits décorés au XI^e siècle à Saint-Germain-des-Prés par Ingelard', *Scriptorium* 9, p. 3-16.
- 1972 Derens (Jean), 'Gislemar, historien de Saint-Germain-des-Prés', *Journal des Savants*, juillet-septembre, p. 228-232.
- 1972 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS — Renaudin (André), 'Deux antiphonaires de Saint-Maur', *Études grégoriennes* 13, p. 53-119.
- 1954 SIGNY — Dechanet (Jean-Marie), 'Les manuscrits de la Lettre aux Frères du Mont-Dieu de Guillaume de Saint-Thierry et le problème de la préface dans Charleville 114', *Scriptorium* 8, p. 236-271.
- 1957 Id., 'Les divers états de la Lettre aux Frères du Mont-Dieu dans Charleville 114', *Scriptorium* 11, p. 63-86.
- 1970 UZERCHE (SAINT-PIERRE) — Gaborit (Danielle), 'La date du recueil liturgique d'Uzerche conservé à l'École des Beaux-Arts de Paris', *Scriptorium* 24, p. 40-44.
- Grande-Bretagne*
- 1912 Lindsay (W. M.), 'Breton scriptoria, their Latin abbreviation-symbols', *Zentralblatt für Bibliothekswesen* 29, p. 264-292.
- 1933 Merryweather (F. Somner), *Bibliomania in the Middle ages*. — Londres.
- 1941 Ker (Neil R.), *Medieval libraries of Great Britain. A list of surviving books*. — Londres, in-8°; 2^e éd. augmentée, 1964.
- 1960 Id., *English manuscripts in the century after the Norman conquest*. — Oxford, in-fol.
- 1968 Vezin (Jean), 'Manuscrits des dixième et onzième siècles copiés en Angleterre en minuscule caroline et conservés à la Bibliothèque nationale de Paris', dans *Humanisme actif. Mélanges d'art et de littérature offerts à Julien Cain*, t. II, p. 283-296.
- 1975 Kauffmann (C. M.), *Romanesque Manuscripts 1066-1190*. — Londres, in-4° (*Survey of MSS. illuminated in the British Isles* 3).
- 1954 CANTERBURY — Dodwell (C. R.), *The Canterbury school of illumination. 1066-1200*. — Cambridge, in-4°.
- 1966 Bishop (T. A. M.), *Aethici Istrici Cosmographia Vergilio Salisburgensi rectius adscripta. Codex Leidensis Scaligeranus 69*. — Leyde, in-4° (*Umbrae codicum occidentalium*, X).
- 1974 Dodwell (C. R.) and Clemoes (Peter), *The old English illustrated Hexateuch. British Museum Cotton Claudius B. IV*. — Copenhague, in-fol. (*Early English manuscripts in facsimile*, XVIII).
- 1958 SAINT ALBANS — Vaughan (Richard), *Matthew Paris*. — Cambridge.
- Italie*
- 1914 Lowe [Loew] (E. A.), *The Beneventan script, a history of the South Italian minuscule*. — Oxford, in-8°.
- 1929 Id., *Scriptura Beneventana*. — Oxford, 2 vol., in-4°.
- 1963 Wattstein (Janine), 'Les «exultet» de Mirabella-Eclano', *Scriptorium* 17, p. 3-9.
- 1968 Berg (Knut), *Studies in Tuscan XIIIth century illumination*. — Oslo, in-4°.
- 1971 Avril (François), 'L'enluminure toscane au XII^e siècle', *Scriptorium* 25, p. 77-80.
- 1971 *Catalogo dei manoscritti in scrittura latina datati o databili per indicazione di anno, di luogo o di copista*. T. 1: Jemolo (Viviana), *Biblioteca nazionale centrale di Roma*. — Torino, 1 vol. texte, 1 vol. planches; p. 3: *Introduction*, traitant notamment du scriptorium de Farfa.
- 1958 BARI — Petrucci (Armando), 'Note ed ipotesi sulla origina della scrittura barese', *Bulletino dell'archivio paleografico italiano* 4-5, p. 101-114.

MANUSCRITS MONASTIQUES ET SCRIPTORIA

- 1961 FARFA — Brugnoli (Giorgio), 'Note sulla minoscòla farfense', *Rivista de cultura classica e medievale* 3, p. 322 sq.
- 1962 MONT-CASSIN — Belting (Hans), 'Der codex 73 in Monte Cassino und die Cassinesische Kunst von Desiderius', *Zeitschrift für Kunstgeschichte* 25, p. 193-212.
- 1970 Avagliano (F.), 'I codici liturgici dell'archivio di Montecassino', *Benedictina* 17, p. 300-326.
- 1970 Cavallo (G.), 'Struttura e articolazione della minoscòla beneventana libraria tra i secoli X-XII', *Studi medievali* 11, p. 343-368.
- 1971 Toubert (Hélène), 'Le bréviaire d'Oderisius (Paris, Bibl. Mazarine, ms 364) et les influences byzantines au Mont-Cassin', *Mélanges de l'École Française de Rome* 83, p. 187-261.
- 1933 VÉRONE — Giuliano (Maria Luisa), *Cultura e attività calligrafica nel secolo XII a Verona*. — Padoue, in-4°.
- 1962 Turrini (Giuseppe), 'La Biblioteca capitolare di Verona', *Italia medioevale e umanistica* 5, p. 401-423.
- 1962 ZADAR — Novak (Victor), 'Something new from Dalmatian Beneventana', dans *Medievalia et Humanistica* 14, p. 76-86.
- Luxembourg*
- 1971 ECHTERNACH — Nordenfalk (Carl), *Codex Caesareus Upsalensis. An Echternach Gospelbook of the Eleventh century*. — Stockholm, in-fol.
- Suisse*
- 1935-78 Bruckner (Albert), *Scriptoria medii aevi Helvetica. Denkmäler Schweizerischer Schreibkunst des Mittelalters*. — Genève, 16 vol., in-fol.
- 1970 BIBURG — Arx (Walter von), *Das Klostersrituale von Biburg (Budapest, cod. lat. m. aev. n° 330, 12. Jht.)*. — Fribourg, in-8° (*Spicilegium Friburgense*, 14).
- 1962-63 SAINT-GALL — Ostberg (K.), 'The «Prologi» of Notker's «Boethius» reconsidered', *German life and letters*, n. series, 16, p. 255-265.